

République Française
Département LOIRET
COMMUNE DE THOU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/11/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	4

Vote
Contre
Pour : 0 Contre : 4 Abstention : 6

L'an 2023, le 24 Novembre à 20:00, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE THOU s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame LECHAUVE Blandine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/11/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/11/2023.

Présents : Mme LECHAUVE Blandine, Maire, M. BOIZEAU Fabien, Mme BORNE Michèle, M. CHEVALLIER Alain, M. COLSON Jean-Marie, M. DESVAUX Guy, Mme KESSIN Isabelle, Mme LETEUR Sylvie, Mme SEVIN Ludivine.

Absents excusés : M. SANTINI Franco a donné pouvoir à Mme LECHAUVE Blandine

Absents : M. LEMAIRE Josselyn

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Montargis
Le : 06/12/2023
Et
Publication ou notification du :
06/12/2023

A été nommé(e) secrétaire : M. BOIZEAU Fabien

D2023_32 – Avis sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol au lieudit Plaine de la Borde à Bonny-sur-Loire

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol au lieudit Plaine de la Borde à Bonny-sur-Loire et précise que les communes limitrophes sont amenées à donner leur avis par délibération.

Ces terres cultivables ont été acquises par un acheteur extérieur à la région qui aujourd'hui fait le choix de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol, au détriment de la culture. Les dites terres auraient pu être exploitées par un agriculteur local.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

A **4 votes contre** (Mmes Ludivine SEVIN, Sylvie LETEUR, Michèle BORNE et M. Fabien BOIZEAU)
et **6 abstentions** (Mmes Blandine LECHAUVE, Isabelle KESSIN, et MM Guy DESVAUX, Alain CHEVALLIER, Jean-Marie COLSON, Franco SANTINI)

EMET un avis défavorable au projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol au lieudit Plaine de la Borde à Bonny-sur-Loire

Fait à Thou, le 06/12/2023

Le maire,
Mme LECHAUVE Blandine

Le secrétaire de séance,
M. BOIZEAU Fabien